

51040 - Accompagnement à la scolarité

**Proposition d'attribution d'une subvention pour  
l'expérimentation d'un atelier d'accompagnement à la  
socialisation pour des jeunes des sites de Kaltenhouse,  
déscolarisés**

CP/2020/269

**Service chef de file :**

L5 - Habitat et logement

L520 - Service Développement du logement social

Résumé :

Face aux difficultés de scolarisation des enfants des familles de culture tzigane résidant à Kaltenhouse, il est proposé de soutenir le projet "expérimentation d'un atelier d'accompagnement à la socialisation pour des jeunes de 11 à 16 ans non scolarisés ou déscolarisés présenté par le CIDFF, par l'attribution d'une subvention de 7 000€.

Cette subvention s'inscrirait dans le cadre du déploiement des actions coordonnées par le Centre (social) Départemental de Ressources Gens du Voyage "(CEDRE GDV) agréé par la CAF depuis octobre 2018 (rapport n° CP/2018/431)

Le groupe de travail partenarial sur la scolarisation, animé depuis plusieurs mois par le Département du Bas-Rhin avec l'appui du Centre (social) Départemental de Ressources Gens du Voyage, a mis en évidence les difficultés d'adaptation et l'absentéisme des jeunes de 11 à 16 ans à Kaltenhouse.

Le taux d'absentéisme au collège est très fort et le directeur de la SEGPA de Bischwiller souhaiterait développer un partenariat favorisant le lien avec les parents de sorte qu'il puisse développer des actions spécifiques favorisant l'accroche avec le collège.

Pour apporter une complémentarité d'intervention à l'école et favoriser le lien, après concertation avec les partenaires des territoires (UTAMS, école, mairie ...), le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) de Haguenau se propose de développer, dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale, un atelier expérimental de « socialisation » pour des jeunes de 11 à 16 ans issus des trois sites de familles manouches résidentes à Kaltenhouse.

**LE PERIMETRE D'INTERVENTION ET LE PUBLIC CONCERNE**

Il s'agit de rechercher, de septembre à décembre 2020, l'adhésion d'un groupe de 8 à 12 adolescents de 11 à 16 ans issus des trois sites de familles résidentes à Kaltenhouse afin de les accompagner à une fréquentation régulière du collège.

L'accompagnement collectif débutera début octobre au plus tard, sur un créneau de 3h hebdomadaires.

**MOYENS HUMAINS ET MATERIELS**

Les moyens humains et matériels suivants seront déployés :

- une éducatrice spécialisée du CIDFF Haguenau à 0.18 ETP sur 6 mois qui développera

le partenariat et animera les ateliers hebdomadaires,  
- du prêt de matériel numérique pour des animations spécifiques ;  
- la mise à disposition, par la Mairie de Kaltenhouse, d'une salle du foyer paroissial.

#### **AXES D'INTERVENTION ET OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Il s'agit de permettre aux jeunes de développer leur concentration et de travailler sur la maîtrise des gestes du quotidien en vue de favoriser leur inclusion dans les classes adaptées au collège.

#### **CRITERES D'EVALUATION**

Des fiches seront mises en place pour :

- mesurer la présence des jeunes et la régularité de leurs participations ;
- mesurer la progression de l'assiduité scolaire.

Un comité de suivi de l'action se tiendra mensuellement en invitant les partenaires du champ socio-éducatif du secteur afin qu'une continuité à l'action soit mise en œuvre si cette dernière s'avérait répondre aux besoins des jeunes et des institutions.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer à l'association CIDFF, une subvention d'un montant de 7 000€ pour 2020 et d'approuver les termes de la convention de financement.

La Commission territoriale Nord a donné un avis favorable sur ces propositions, lors de sa réunion du 31 août 2020.

Code enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus	Crédits disponibles	Crédits proposés
44464	65-6574-72	7 000,00 €	7 000,00 €	7 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*La Commission Permanente du Conseil départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide :*

- *d'attribuer 7 000€ au CIDFF pour l'expérimentation d'un atelier d'accompagnement à la socialisation pour des jeunes des sites de Kaltenhouse, déscolarisés ;*
- *d'approuver les termes de la convention de financement jointe à la délibération et autoriser son Président à la signer.*

Strasbourg, le 04/09/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY